

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 47

Artikel: Effet de grève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1876. Don de fr. 500 au Tir fédéral. — Souscription de fr. 100 en faveur du Comité d'initiative pour la place d'armes de Lausanne et les Casernes.

1879. Construction d'un plancher pour la danse.

1889. Don de fr. 50 en faveur de la Fête fédérale des Sous-officiers.

1891. Don de fr. 50 au Tir cantonal de Morges.

1892. Révision des Statuts.



Reproduction de la médaille frappée par l'Abbaye des Grenadiers, à l'occasion du premier centenaire de la proclamation de l'indépendance vaudoise (24 janvier 1798-1898).

Médaille, drapeau et diplôme

1898. A l'occasion du Centenaire, l'Assemblée décide la frappe d'une médaille commémorative, qui fut distribuée à chaque membre lors de la fête du mois de Juillet en Sauvabelin.

En 1897. L'assemblée décide la confection d'un nouveau drapeau, l'ancien ne pouvant plus sans danger être déployé à l'occasion de nos fêtes et cortèges.

En 1602. Confection d'un nouveau diplôme qui sera distribué aux membres en 1903 à l'occasion du centenaire. — Prise de deux parts du fonds de garantie des fêtes du Centenaire. — Tir au mois de mars et banquet le 13 avril.

1911. Modification des statuts tendant à faciliter aux fils et parents de membres, l'entrée dans la Société.

Je crois vous avoir indiqué tous les faits saillants de notre histoire. Je vous donnerai pour terminer le nom des présidents de l'Abbaye dès 1816.

Liste des Présidents dès 1816

1816, Jean Hignou, ainé, capitaine. — 1817, Charles Secretan-Bournet, capitaine. — 1818-1824, Jean Hignou, ainé, capitaine. — 1825, Corboz, capitaine. — 1826, Jean Hignou, ainé, capitaine. — 1827, Corboz, capitaine. — 1828 Jean Hignou, ainé, capitaine. — 1829, Louis Le Blanc, capitaine. — 1830, Jean Hignon, capitaine. — 1831, Louis Le Blanc, capitaine. — 1832-1846, Philippe Delisle, colonel. — 1847-1853, Charles Roux, aide-major. — 1854-1855, Prosper Favez, major. — 1856, Ducret, capitaine. — 1857-1858, Narbel, capitaine. — 1859-1860, François Tesse, capitaine. — 1861-1863, Henri Larpin, capitaine. — 1864-1872, Roux, commandant. — 1873 à 1911, Lucien Vincent, lieutenant.

Finances d'admission

Membres fondateurs : 24 francs de Suisse. — 1819 : 42 francs de Suisse. — 1820 : 3 louis. — 1822 : 50 francs — 1824 : 64 francs. — 1839 : 32 francs. — 1851 : 50 francs. — 1870 : 40 francs.

1881 : 50 francs. — 1884 : 40 francs. — 1888 : 60 francs. — 1899 : 50 francs. — 1911 : 40 francs.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs.

Telle est brièvement rapportée l'histoire de l'Abbaye des Grenadiers. On ne trouve pas, dans cet aperçu, des faits de bien grande importance, mais on constate une chose sûre, c'est la vitalité de notre société.

Durant le cours de ces 100 années, un seul petit nuage, d'ailleurs bien vite dissipé, s'est élevé, en 1855. A part cela, une vie régulière, la vie des sociétés heureuses. Puissons-nous, Grenadiers de 1916, conserver le même attachement à notre vieille Abbaye, puissons-nous travailler tous à son développement. Gardons précieusement, avec joie et avec fierté cet héritage de nos pères, puis transmettons-le intact à nos enfants.

LOUIS BLANC, président.

La Patrie Suisse. — Le 1^{er} novembre ne contient pas moins de vingt-cinq superbes clichés : Portrait de M. de Bacheracht, avec ses obsèques à Berne et à Vevey ; travaux préparatoires pour la construction du pont Butin à Genève ; tné-bazar de la Croix-Rouge britannique à Genève ; nouveau tronçon de l'Aigle-Leysin avec vues des environs de Leysin ; centenaire des Communes réunies de Genève ; exposition du vieux Morges ; internés français et belges dans la Gruyère ; avion allemand atterri à Bulach.

AO BON VILHO TEIMS

Lo gros Tiénon-Breinna-tiu qu'on lâi désai, por cein que elliatssi on bocon-étai lo régent dè Vouétamont, on velâdz quemet lè z'autro, avoué dâi carrâfe, dâi fenne, dâi dzein, on martsau et on régent.

Tiénon n'avâi pas dein'sa catsetta lo *Brevet supérieur*, câ, dein sti teims, on n'étai pas d'obedzi d'allâ pè Lozenâpo appreindre guiéro faut d'êtsertog po onna dozanna, âo bin tote lè z'affere que faut savâi ora. Ma ein étais mein que met lli po vère quand lè tschîvre allâvant âo bocan, âo bin po teni lo pi à 'n'on tsebau melcheint, câ l'avâi on bré d'au diabllio.

Assebin se cauquon avâi mau âi deint, vito on allâve ts! Tiénon, et avoué onna grôcha cilitâ, crac... onna boûna dêcrotchâ et la deint ètai fro. Cein allâve asse rido que po âovri onna botolio de boutsi, ma cein fasâi pâo-t'itre on boquenet mè mau.

Se cein allâve bin dêfro, l'etai plie maulézi à l'écola.

On iâdz que lo'menistre, qu'ètai de la coumechon vegnâi fère onn' inspecchon, n'ousâve pa eintrâ tant lâi avâi de tredon dein lo pâilo. Seimblia que la chetta et lè sorcié sè bailli-vant 'na boulrlâe.

Lo prein tot parâi son corâdzò à duve mau, et l'âovre la porta. T'i possiblio ! Lè pe gros valet djuvivant âo binocle, lè grante felhie rupâvant d'au nelion ein tabousseint, lè petits fasant à chautamuton et lo valottet âo tapa seillon medzivâ dein on cornet dâi grâobon d'onna tchîvra qu'on avâi tiâ po que n'aussé pas faute de crêvâ.

Et que fasâi lo gros Tiénon ?

Comptâve su l'armana guiéro lâi avâi onçora de senanâ dèvant lo sailli. Quand l'a z'u on bocon vouâfli pè l'ecoûla, lo menistre fâ dinse dâi régent :

— Mè seimblie que lè zeinfant n'ont pas bin pouâre dè vo !

— Oh ! mè non plie dè leu, que repond.

— Fède-vo omète 'na prêire dèvant de sailli ?

— Oï, ti lè dzo !

— Adan, crâfio que l'è onj' hâore ; vo faut reduire.

— Bin se on vâo fâ Tiénon, et l'eimpougne on cheton asse gros que le bré, fo onna zonnâie su la trâbllia ein brâmeint :

— Allein, beinda de tsaravôûte, lèva-vo po la prêire, du que l'è onj' hâore et que lo menistre va fotre lo camp.

L'ONCLIO JULES.

A la consultation. — Un brave Italien se présente à la consultation d'un médecin, la main démesurément enflée.

— Eh bien, lui demande le médecin, qui est-ce qui vous a arrangé comme ça ?

— C'est le petit z'oiseau, Mossiou le doctor.

— Le petit z'oiseau ? De quel oiseau voulez-vous parler ?

— Mais, du petit z'oiseau y fait la confiture.

— Qui fait de la confiture ?

— Si, signor !

Au bout d'une heure, le médecin finit par comprendre que le brave Italien avait été piqué par une abeille, le « z'oiseau qui fait la confiture ! » E.

EFFET DE GRÈVE

IL n'y a pas à dire, mais la guerre a déjà modifiée bien des choses et bien des idées. Elle en modifiera beaucoup encore. Et l'on ne peut que s'en féliciter. Bien des préjugés ont été dissipés ; bien des routines, dont le ridicule a soudain été dévoilé, ont perdu tout crédit. On vit déjà davantage dans la vérité ; le conventionnel n'est plus de mode. Le cadre, très artificiel, dans lequel se déroulait, il y a trois ans à peine, le drame ou le vaudeville de la vie a perdu tout son brillant. Le décor est percé à jour ; la rampe s'est éteinte. Le rideau s'est baissé, piteusement, sur un triste dénouement.

Un nouvel acte commence. Que sera-t-il ? Bien fin qui le saurait dire. Mais il ne semble pas qu'il puisse être pareil au précédent. Il y a certaines choses à jamais condamnées, comme le sont, virtuellement, l'impérialisme et le militarisme prussiens. Et, chaque jour le prouve avec plus d'évidence ; chaque jour marque la fin de quelque chose de l'avant-guerre. Un rude coup de barre a été donné vers les légitimes espérances qu'on fonde sur l'avenir. Le présent et ses réalités, pour impérieuses qu'elles soient, ne pourront aussi facilement que jadis entraver la marche en avant de l'humanité, assoiffée de plus de justice, de plus de liberté, de plus de fraternité et d'égalité.

Et les conséquences de la guerre se manifestent déjà, de façon parfois amusante, dans les plus petites choses. Ainsi, actuellement, en Suisse romande, nous avons une grève des typographes. Cette grève est une conséquence de la guerre, puisqu'elle a été causée par le renchérissement de la vie, résultant des difficultés économiques actuelles.

Ce n'est point affaire du *Conteur* de se mêler au conflit, encore que celut-ci ait fallu troubler la longue et paisible carrière de notre petit journal. Aux intéressés, maîtres-imprimeurs et typographes, de le résoudre.

Mais cette grève a eu de drôles de conséquences. Elle a obligé les journaux, qui ont paru quand même, sous une figure un peu différente, il est vrai, de celles qu'ils ont à l'ordinaire, à diminuer sensiblement leur partie dite « rédactionnelle ». Il a fallu s'en tenir aux nouvelles vraiment importantes et sensationnelles. Et bien des rubriques gourmandes auxquelles on accordait, par routine, une trop large place, ont-elles été du coup réduites à la portion congrue. Ainsi les comptes rendus de conférences, récitals, etc., des assemblées et soirées de sociétés, des séances même de nos Conseils législatif et administratif. Les orateurs et conférenciers, toujours nombreux et prolixes, les artistes, professionnels et amateurs, dont on a dû, faute de place, se borner à citer le nom, n'ont plus aucun plaisir à pérorier ou à déployer leurs talents. Le silence forcé des journaux, à l'égard de leurs faciles « exploits » a fallu leur « couper le sifflet », comme on dit.

Et ce qui les dépite plus encore, c'est que les lecteurs des quotidiens ne se plaignent nullement de ce changement soudain dans les

traditions des journaux. Au contraire, beaucoup de ces lecteurs — le plus grand nombre, — s'en félicitent. Et ils ne s'en cachent point.

« Après tout, disent-ils, cette grève a du bon ; au moins, les journaux ne nous serinent-ils plus avec leurs sempiternels comptes rendus de conférences. Ceux qui aiment ces conférences n'ont qu'à y aller ! »

D'autres encore, — faites excuse messieurs les députés — ne taisent pas leur satisfaction que la grève des typographes ait coïncidé avec la session du Grand Conseil.

« Au moins, s'écrient-ils, irrévérencieux, nous n'aurons pas, dans les journaux, de ces immenses tartines... que personne ne lit. Pour un coup le *Bulletin officiel* n'a-t-il pas été créé à l'intention de ceux qui goûtent ce genre de lecture ! Ce qui nous importe, ce sont les décisions ; le reste est pour l'hémicycle et la tribune publique ; c'est du superflu dans les journaux. »

Voyez donc à quoi peut mener une grève. Les journalistes profiteront-ils de l'avertissement et, la grève terminée, resteront-ils fidèles à la décision à laquelle ils furent forcés et que priseront maintenant si fort leurs lecteurs ?

Nous n'osons le jurer. La déformation professionnelle est si tenace !

Mon chez moi. — Journal illustré de la famille. Paraissant le quinze de chaque mois. Rédaction : Imprimerie Pache-Varidel et Bron, Lausanne. — Abonnements : (Un an), Suisse : fr. 3,50 ; Union Postale : fr. 4,60.

Sommaire de novembre : I. Cotillon simple et souliers plats, par Dr. G. Krafft. — II. A la campagne, par F. del Florido. — III. Mais quelqu'un troubla la fête, nouvelle, par G. Héritier. — IV. Pot-au-feu : Recettes de saison. — V. Recettes. — VI. Menus. — VII. Hors-texte : Marguerite et sa poupee. VIII. Souvenirs de l'Amérique du Sud, par A. Theulot. — IX. Travaux féminins : Dentelle de Bruges ; Fond de coupe ou d'assiette ; Entre-deux et bordure. — X. Fillettes et poupees, par L. H. — XI. Variétés : Pierres fines collées. — XII. Enfantillages, poésies, par Ch. Fuster. — XIII. Le père samson, par P. Sciohéret.

LA RÉGENCE D'OULENS

Elle ne date pas d'hier, cette amusante chanson, et le *Conteur vaudois* l'a déjà publiée ; mais elle acquiert un regain d'actualité du fait que le Grand Conseil est appelé à s'occuper, ces jours-ci, de la modeste situation des éducateurs de notre jeunesse. Puisse-t-il faire en sorte qu'ils n'aient plus à entonner que des chants d'allégresse !

- 1 L'autre jour dans Oulens
Tout était en alarme
La classe des régents
Faisait un grand vacarme
Pour un de leurs confrères
Qui les avait quittés,
Qui ne voulait plus être
De la société. } bis
- 2 On les vit arriver,
Ces messieurs, les confrères,
Au logis de la Clé
Pour faire bonne chère
Se disant l'un à l'autre :
Te sens-tu du penchant
Pour prendre la régence,
La régence d'Oulens ? } bis
- 3 On vint à discuter
Sur la philosophie
Pour ensuite passer
À la théologie.
Les plus beaux noms du monde,
Platon et Cicéron
N'auraient pas su répondre} bis
A leurs grandes questions. } bis
- 4 L'un dit : Je sais par cœur,
Oui, toute ma grammaire, »
L'autre dit : J'ai passé
A Lausanne en première,
J'ai fait toutes mes classes
Pour être bon régent,
Je mérite la place
Du village d'Oulens. } bis

5 L'un des messieurs du lieu,
Les voyant tous à table,
Leur dit : « Ma foi, messieurs,
Vous êtes admirables,
Par votre grand génie
Et vos beaux compliments ;
L'on voit bien à vos mines } bis
Que vous êtes régents.

6 Oui, nous sommes régents
Et tous hommes d'étude,
Enseignant les enfants
Avec exactitude
Leur apprenant les gestes
Et les beaux compliments
Et la manière honnête } bis
Qu'il faut parler aux gens

7 On vint avertir,
Ces messieurs les confrères,
Qu'à l'église en public
Il fallait comparaître,
Présence la Commune,
Et que le plus savant
Sans exception aucune
Serait nommé régent. } bis

8 On leur fit des questions
Savantes et profondes.
Monachon et Besson
Surent le mieux répondre.
Monachon eut la gloire
D'être le plus savant.
Il eut pour sa victoire
La régence d'Oulens. } bis

9 L'examen achevé,
Ces messieurs les confrères
S'en retournent à la Clé
Pour faire bonne chère
Ils mirent sur la tête
De ce noble vainqueur
Pour couronner la tête
Un beau bouquet de fleurs. } bis

10 Le dimanche suivant,
Séance solennelle,
On annonce aurégent
Ses fonctions officielles :
Il doit régler l'horloge.
Enseigner les enfants,
C'est pour ça qu'on le loge
Et qu'il a huit cents francs } bis

Tac au tac. — Un paysan tua un chien qui lui emportait une de ses poules. Le gentilhomme à qui appartenait le chien, cita le paysan devant le tribunal.

Le paysan comparut et dit :

« Très gracieux seigneur, la rue est libre » pour vous, pour moi, pour M. le baron, les poules, chiens et autres animaux domestiques ; j'ai tué, j'en conviens, le chien de Monsieur parce qu'il a étranglé une de mes poules ; mais j'offre un équivalent à son maître, c'est que la première fois qu'il verra une de mes poules emporter un de ses chiens, il le tue sans quartier. »

Le tribunal rit et renvoya les parties sans dépens.

La livraison de Novembre 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Fernand Passelecq. Y a-t-il une nation belge ? — Dr. Ad. Combe. Comment se nourrir en temps de guerre ? (Seconde partie). — Louis Leger, de l'Institut. Pierre Skarga. — Paul Rochat. La « Flûte enchantée ». Nouvelle. — Dr. N. Roubakine. La Russie qui s'en va et la Russie qui vient. — Frédéric Barbey. Au Corps législatif il y a cent ans, 1811-1814. (Seconde et dernière partie). — G. T. Warner. L'éducation anglaise et les projets de réforme. — H. L. G. La campagne germanophile en Espagne. — H. Cordey. Edmond de Pressensé et son précepteur, Adolphe Lébre. — Billaud-Varenne. Lettres inédites à Siéger. (Quatrième et dernière partie). — Chroniques italiennes (Francesco Chiesa) ; polonoise (Kappa) ; américaine (G. Nestler-Tricoche) ; suisse allemande (A. Guillard) ; scientifique (H. de Varigny).

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

POMMES DE TERRE A « L'APPORTER »

C'ÉTAIT samedi dernier. Quatre campagnards arrivent à midi dans un de nos restaurants, lausannois, pour dîner. La salle est bondée.

— Bonjour, Madame, fait l'un deux à la patronne de l'établissement, est-ce qu'on pourrait dîner ?

— Certainement, Messieurs, si vous voulez bien attendre qu'il y ait de la place. Oh ! ce ne sera pas long. Ces messieurs, là-bas, ont tout de suite terminé.

— Oh ! c'est bien, merci ; on n'est pas tant pressé, qu'en dis-tu Audiuste ?

— Aloo ! Donnez-voi un demi en attendant, Madame.

— Que désirent ces Messieurs, pour leur dîner ?

— Oh ! bien... Que voudrais-tu, François ?

— Mon té... je ne sais pas... Dis seulement, toi... ?

— Une soupe, hein ?... Avez-vous de la soupe, Madame ?

— Mais oui, de la soupe au poireaux. Et avec ?

— Ma foi, avec... je sais pas... Que pensest-tu Daniet ?

— Oh ! moi, tu sais, moi... pourvu qu'y ait assez...

— Vous pourriez nous donner des biftecks ?

— Très volontiers :

— Avec des pommes de terre, par exemple.

— Ah ! alors si messieurs les paysans veulent des pommes de terre, il faut qu'ils les apportent ! Nous n'en avons pas.

— Bravo ! bravo ! crient, unanimement, les autres consommateurs, en éclatant de rire, comme le tambour de Saragosse.

Les quatre campagnards rient aussi... mais jaune.

— Oué !... Alors, faudrait nous donner autre chose...

— Des macaronis à la sauce tomate ?

— Eh ! bien, c'est ça... va pour des macaronis aux tomates.

AUTRES TEMPS, AUTRES FORMULES

UN de nos lecteurs a l'amabilité de nous confier un bulletin d'avis de livraison, adressé en 1850, par un commissionnaire-expéditeur des Verrières-Suisses à l'un de ses clients. Ce bulletin portait, lithographié, la formule suivante de livraison, sous l'entête du commissaire :

« A la Garde de Dieu et par (ici le nom manuscrit du voiturier chargé du transport) vous receverez les marchandises ci bas spécifiées qu'ayant reçues bien conditionnées en deux (le mot « deux » est manuscrit) jours, sous peine de la retenue du tiers de la voiture, que vous lui payerez à huit et demi batz (le nombre en manuscrit) par cent kilogs (ce dernier mot en manuscrit) et en disposition suivant l'avis de (ici le nom du commissionnaire-expéditeur). »

— Au dessous, désignation exacte des colis et poids.

Nous avons souligné les mots : « A la Garde de Dieu », pour indiquer qu'ils sont lithographiés en caractères plus gros.

Grand Théâtre. — Voici les spectacles, fort intéressants, de la semaine, au Grand Théâtre :

Mardi 21 novembre à 8 h. $\frac{1}{2}$ (Tournée Vost Xavier Privas et Francine Lorée.

Jeudi 23, première représentation de *La Rencontre*.

Locations ouvertes Théâtre. Téléphone N° 10.32.

Théâtre de la Comédie (Kursaal) — Prochains spectacles :

Mardi 21 novembre, *Concert de musique russe*, avec le concours de M. Borowsky, de l'Opéra de Moscou de Mme Berthe Racine, pianiste de Mlle Manon Cognard, cantatrice et de M. Nicolas Karinsky, violoncelliste.

Vendredi 24, *La Flambée*, avec M. Dumény.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.